

**#CCN**



**Anne MEUNIER**

*Secrétaire Générale du SYNCASS-CFDT*



## ÉLECTION 2022 AU COMITÉ CONSULTATIF NATIONAL

*Le contexte de ces élections professionnelles est inédit pour les directeurs : il y a à peine trois ans, peu d'entre nous pouvaient imaginer vivre une période marquée par autant de difficultés.*

La crise sanitaire a débouché sur une crise d'attractivité avec des pénuries de personnels médicaux et paramédicaux, mais aussi administratifs et techniques, qui touchent le sanitaire et le médico-social dans une majorité de territoires. Les directeurs voient le principe de la continuité du fonctionnement des activités gravement fragilisé. Le niveau de tension est maximal à la tête des établissements et au sein des équipes de direction. Dans le même temps, la tentation de l'Etat de renvoyer les problèmes soit à la construction de solutions strictement locales, soit à des recettes miracles tombées d'en haut est grande. Faire endosser aux professionnels des territoires, avec les directeurs en première ligne, le rôle de régulateur de l'offre de soins et de prise en charge constitue une dérive préoccupante qui expose un peu plus encore nos professions. L'exercice des responsabilités n'a jamais été aussi lourd de conséquences.

A cet égard, les attributions du Comité Consultatif National sont fondamentales pour nos métiers et pour chaque directeur : gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences, formation initiale et continue, mobilité, égalité professionnelle, conditions de travail. La formation spécialisée du CCN qui en découlera traitera de la santé au travail et de la prévention des risques, sujets majeurs sur lesquels le SYNCASS-CFDT s'est investi de longue date.

Les élections au CCN constituent, comme en 2018, le scrutin qui mesure la représentativité des organisations syndicales de directeurs au niveau national. Il en résultera l'audience et les moyens dont chaque organisation disposera dans les quatre ans à venir. Le SYNCASS-CFDT compte sur vous pour conforter et accroître sa capacité à peser dans le débat public pour les évolutions statutaires que nous défendons, au sein de l'instance et de sa formation spécialisée, pour chaque collègue.

**Le SYNCASS-CFDT défend une stratégie des ressources humaines ambitieuse et négociée pour tous les directeurs. Il agit pour restaurer un exercice professionnel serein et un management soutenable. Pour améliorer les conditions d'exercice et restaurer l'attractivité des fonctions, il revendique :**

- **la maîtrise de la démographie des corps remédiant à l'érosion des effectifs par des outils de GPMC à la hauteur des enjeux : cartographie des effectifs et des emplois, référentiels actualisés, tableau des emplois de direction ;**
- **la réforme de l'évaluation, pour clarifier les procédures et reconnaître la dimension pluriannuelle de la réalisation des objectifs ;**
- **la mise en place de dispositifs, y compris nationaux, adaptés aux équipes de directions et aux petits établissements pour l'accès de tous à la formation continue ;**
- **des relations clarifiées avec les ARS et les DDETS : sincérité des fiches de poste, généralisation des lettres de mission ;**
- **le respect des instances, de leurs règles de fonctionnement et des lignes directives de gestion ;**
- **le respect de l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'accès aux emplois et le déroulement de la carrière ;**
- **la protection et le soutien dans les situations les plus difficiles incluant la protection fonctionnelle gérée par le CNG ;**
- **la conciliation de la vie professionnelle et de la vie personnelle, avec une négociation sur l'aménagement du temps de travail incluant le droit à la déconnexion et le télétravail ;**
- **l'aménagement du droit pour la santé au travail pour le rendre enfin applicable aux directeurs ;**
- **la reconnaissance des conditions d'exercice particulières en outre-mer et l'accompagnement des directeurs y exerçant ;**
- **la prévention et le traitement des risques psychosociaux dans le respect de la charte de l'éthique et de la responsabilité ;**
- **la mise en place par le CNG d'un dispositif spécifique de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes.**

Cela implique la défense du cadre de la fonction publique et de la gestion nationale des corps de direction. L'action et les moyens du CNG, DRH nationale, doivent être améliorés. Notre action repose sur le dialogue constructif mais aussi sur le rapport de force lorsque cela est nécessaire à la défense de vos droits et garanties.

## Voter pour le SYNCASS-CFDT, c'est :

- ✓ exiger d'être reconnu et respectés dans l'exercice de nos fonctions et renforcer ses capacités à soutenir les collègues dans toutes les situations de la carrière.
- ✓ faire le choix de l'organisation majoritaire, interlocuteur fiable et reconnu. C'est celui d'options claires et cohérentes pour la défense et l'amélioration des statuts des DH, D3S et DS.
- ✓ tabler sur une action résolue pour les conditions de travail des directeurs. C'est soutenir des positions constantes, travaillées et lucides

## Vos candidats DH, D3S et DS à l'élection de votre comité consultatif national



Anne MEUNIER | DH  
Secrétaire Générale  
Rhône (69)



Isabelle SARCIAT-LAFAURIE | D3S  
Secrétaire générale adjointe  
Gironde (33)



Cathy LEROY | DS  
Coordonnatrice générale des soins  
Loir-et-Cher (41)



Maxime MORIN | DH  
Chef d'établissement  
Nord (59)



Nadine MALAVERGNE | DS  
Coordonnatrice générale des soins  
Val-de-Marne (94)



Nicolas KLEIN | D3S  
Directeur adjoint  
Ain (01)



Anne CABARET | D3S  
Cheffe d'établissement  
Seine-Maritime (76)



Nathalie MARCZAK | DH  
Permanente nationale  
Paris (75)



Hubert ASPERGE | DH  
Chef d'établissement  
Marne (51)



Yann LE FLOCH | DS  
Directeur des soins  
Allier (03)



Valérie BENEAT | DH  
Cheffe d'établissement  
Nord (59)



Marc PENTECOUTEAU | D3S  
Chef d'établissement  
Eure-et-Loir (28)



Sandra FOVEZ | D3S  
Permanente nationale  
Nord (59)



Francis SAINT-HUBERT | DH  
Chef d'établissement  
Vendée (85)



Sabrina VOGELWEITH | D3S  
Directrice adjointe  
Bouches-du-Rhône (13)



Yvan LE GUEN | DH  
Directeur adjoint  
Calvados (14)



Eve GUILLAUME | D3S  
Cheffe d'établissement  
Seine-Saint-Denis (93)



Julie VERGNET DELALONDE | DH  
Directrice adjointe  
Gard (30)



Lucie VERHAEGHE | DH  
Cheffe d'établissement  
Drôme (26)



Sébastien RETORD | DH  
Directeur adjoint  
Puy-de-Dôme (63)



Emmanuel SYS | D3S  
Chef d'établissement  
Val-de-Marne (94)



Christine AUFRERE | DS  
Coordonnatrice instituts de formation  
Hauts-de-Seine (92)



Frédérique LABRO GOUBY | DH  
Cheffe d'établissement  
Ain (01)



Jean-Rémi RICHARD | DH  
Chef d'établissement  
Haute-Savoie (74)



Nicolas VANTOUROUT | D3S  
Chef d'établissement  
Drôme (26)



Ophélie RENOARD | DH  
Cheffe d'établissement  
Morbihan (56)



Raphaël LAGARDE | DH  
Chef d'établissement  
Lot (46)



Lucie VIDAL | D3S  
Directrice adjointe  
Isère (38)



Louis COURCOL | DH  
Directeur adjoint  
Loir-et-Cher (41)



Sandrine DELAGE | DH  
Cheffe d'établissement  
Loire-Atlantique (44)

Votez et invitez vos collègues à voter SYNCASS-CFDT, votre syndicat sur [cng.vote.voxaly.com](https://cng.vote.voxaly.com)